

BARTET Pierre-Olivier

17 mai 2023, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 16 mars 2023, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Pierre-Olivier, Jacques, André BARTET, commissaire de justice associé, membre de la société civile professionnelle « Frédéric LANDEZ, Pierre-Olivier BARTET et Orlane GAUTHERON, HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES», anciennement dénommée "Frédéric LANDEZ, Pierre Olivier BARTET, Dorine LOUVEAU-DEZAUNAY et Orlane GAUTHERON, huissiers de justice associés" titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de Paris, a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « Frédéric LANDEZ et Orlane GAUTHERON, Commissaires de Justice associés »

Associé (s) en exercice :

Orlane GAUTHERON, Frédéric LANDEZ

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)